

Extrait du La Révolution en Charentaises

<http://larevolutionencharentaises.com/spip.php?article159>

Boycotter Johnny Hallyday

- Techniques de lutte du révolutionnaire en charentaises -



Date de mise en ligne : mercredi 10 janvier 2007

Copyright © La Révolution en Charentaises - Tous droits réservés

Celui qui doit tant au peuple de France semble bien décidé à ne plus participer à l'effort de solidarité nationale. Le temps n'est-il pas venu de ne plus l'engraisser ?



Visiblement, le plus célèbre des chanteurs français a toujours eu du mal avec ses origines. Présenté en début de carrière comme un chanteur américain, né en vérité d'un père belge, Johnny Hallyday est en fait français, un cas célèbre de non-transmission de la nationalité belge (car né avant 1967, hors mariage légitime).

Après avoir demandé, en novembre 2005, la nationalité belge, voilà que l'*Express* nous annonçait, en décembre dernier, que le père Hallyday souhaitait maintenant s'établir en Suisse, plus précisément à Gstaad, station de ski huppée du canton de Berne. En partie parce que sa belle-famille y possède un restaurant connu, le Chloesterli. Et aussi peut-être parce que le rejeton, David, est déjà résident à Genève.

Mais personne n'est dupe sur cette tentative d'expatriation fiscale...

Evidemment, souvenez-vous, ça a fait un tollé. Il n'y eut guère que son bon ami Sarkozy pour lui apporter son soutien, et en appeler à une révision de la fiscalité française.

C'est vrai que, pour le coup, Johnny est à plaindre : selon le *Figaro Entreprises*, il aurait gagné, pour la seule année 2005, 6 millions d'euros. En 2006, ses revenus avoisineraient les 5 millions d'euros. Alors, même s'il paye 70% d'impôts sur ceux-ci, ses revenus sont loin d'être négligeables, même après imposition.

De plus, il semble clair que les disques de Johnny sont achetés par le peuple, et que le père Jojo, au lieu d'essayer de jouer les radins, devrait participer à la solidarité nationale, en reversant une partie de son pognon à ceux qui le nourrissent depuis 1960, date de sa première apparition télé.

De plus, et c'est Bruno Kern dans [un article du Monde daté du 22 décembre 2006](#) qui nous le rappelle, Johnny

Hallyday a perçu à plusieurs reprises des fonds publics importants pour ses spectacles, pourtant payants. Et c'est sans doute là le plus scandaleux dans le possible exil fiscal d'Hallyday : engranger pour ses spectacles de l'argent public (7 millions d'euros payés par le contribuable rien que pour la tournée des stades de 2003) et, dans le même temps, refuser de participer à l'effort qui lui a permis d'obtenir de telles sommes. Pauvre rocker...

En somme, Johnny préfère être aussi lâche que Laetitia Casta qui, après avoir servi de modèle à Marianne, n'avait rien trouvé de mieux que de se barrer en Angleterre... La pauvre mannequin cruche a essuyé quelques remarques mais, tout le monde s'accordant sans doute sur sa niaiserie, on ne lui en tint finalement guère rigueur. Et puis que faire, contre un mannequin dont la carrière est souvent si éphémère ?...

Or, pour Johnny, c'est différent. Il a chanté environ 1000 chansons, sorti 26 albums, et fait, aujourd'hui encore, de nombreuses tournées. Alors, puisque le rocker français estime qu'il n'a plus à aider ceux qui le font vivre, une façon de lui faire prendre conscience de tout ça, finalement, c'est peut-être de ne plus acheter ses disques, de zapper ses passages télé, de ne plus fréquenter ses concerts et d'oublier à jamais son merchandising fortement développé.

Alors, peut-être comprendra-t-il ce qu'il nous doit, l'ingrat !